



FORUM ANLCI 2.0 en Martinique

Le Forum ANLCI 2.0 entre dans le cadre du Forum Permanent des Pratiques initiée par l'ANLCI et vient s'inscrire dans le prolongement de la grande cause nationale et dans l'action « **Pratiques contre l'illettrisme en Outre-mer** » avec l'appui du FEDER. L'objectif était de permettre aux différents partenaires institutionnels et acteurs de la lutte contre l'illettrisme de faire un état des lieux sur leurs pratiques et d'échanger autour d'une démarche en lien avec le Référentiel des compétences clés en situation professionnelle.

Le Forum ANLCI 2.0 dans notre région s'est déroulé en quatre phases. La première consistait à **réaliser un bref état des lieux auprès des structures conventionnées sur le dispositif « Accès aux compétences clés »**. Ce travail a été effectué par Véronique DESSEN-TORRES du Cabinet GESTE, les 23 et 24 avril 2014. Son travail consistait, à partir d'entretiens individuels ou en petits groupes, à établir une synthèse des retours sur les principales compétences acquises et les besoins insatisfaits des organismes de formation par rapport aux actions qui leur ont été proposées durant les deux dernières années.

Il en ressort un certain nombre de perspectives que pourront exploiter les partenaires institutionnels dans le cadre de l'accompagnement des acteurs de la lutte contre l'illettrisme sur le territoire.

La seconde phase est la **rencontre régionale du Forum ANLCI 2.0** le 25 avril 2014 à l'attention des partenaires institutionnels et acteurs qui sont concernés par la formation aux savoirs de base et les compétences clés ainsi que ceux qui interviennent de manière générale dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

Cette rencontre a mobilisé près de 70 personnes au Palais des Congrès de Madiana. La DIECCTE Martinique était représentée par M. Alain TEPIE qui est Directeur adjoint du Travail, Chef du département développement des compétences et de la qualification, Insertion des jeunes et Chef du Service régional de contrôle. Le Président de la Commission Education et Formation du Conseil régional, M. Daniel ROBIN qui est aussi le Président de l'AGEFMA était représenté par Mme Myriam SAINGRE, la Directrice générale de l'AGEFMA.

Après une brève introduction de ces deux représentants, M. Hervé FERNANDEZ, le Directeur de l'ANLCI est intervenu par visioconférence sur la place de cette rencontre dans la poursuite de la mobilisation autour de la lutte contre l'illettrisme au niveau national, les dispositions du rapport du Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie sur la période 2014-2018, la nécessité d'avoir un référent sur le territoire pour faire le lien avec le national.

Son collaborateur, M. Elie MAROUN qui est en charge du Forum des pratiques en région a ensuite présenté les modalités de cette démarche collaborative ainsi que ses enjeux.

Mme Myriam SAINGRE a présenté de manière détaillée le rapport du CNFPTLV sur la Prévention et la Lutte contre l'Illettrisme en abordant les grandes lignes suivantes :

- Prendre la mesure du problème
- Agir tout au long de la vie
- Coopérer en région
- Les grandes orientations

M. Alain TEPIE a pour sa part dressé un état des lieux du dispositif « Accès aux compétences clés » piloté par la DIECCTE ainsi que les aspects liés à l'organisation territoriale, l'attribution des marchés.

Mme Véronique DESSEN-TORRES a ensuite présenté le travail qu'elle a effectué auprès des organismes de formation mobilisés sur le dispositif ACC. Il s'agissait d'interroger les directeurs, les responsables pédagogiques et les formateurs sur leurs pratiques de formation et d'anticiper la fin du marché DIECCTE et le passage à une commande Région encore inconnue dans un contexte évolutif. Cet état des lieux constituera une base de travail pour les partenaires institutionnels et financeurs d'actions de lutte contre l'illettrisme. Il permettra au Centre Ressources Illettrisme d'accompagner au mieux ces acteurs dans leur changement de posture et vers les nouveaux défis à venir de la formation.

Mme Isabelle DANET, Consultante au CAFOC de Nantes nous a ensuite présenté l'approche par compétences en formation de base en abordant les concepts clés ainsi que les modalités d'action. Son intervention a débuté sur les définitions de la notion de compétences notamment avant d'entrer dans le vif du sujet et de faire le lien entre les compétences de base et les compétences clés.

Mme Marie-José LEFEBVRE qui est chargée de mission régionale en Basse-Normandie nous a décrit le déroulement de leur projet régional autour du Référentiel CCSP. La Région Basse-Normandie s'est engagée avec tous ses partenaires dès le début dans une démarche qualité de construction de parcours de développement de compétences clés en 2010. Il y a eu tout d'abord une déclinaison opérationnelle des compétences clés avec pour objectif de former les acteurs, puis la réalisation, en 2013, d'un guide de démultiplication sur la démarche de repérage. Ce travail a pu se faire avec la mise en place de groupe de travail régional composé d'organismes de formation, du CNFPT, du FONGECIF et de Pôle Emploi.

Après une prise en main de l'outil, il y a un travail d'ancrage du RCCSP dans les pratiques dans les pratiques pédagogiques puis une expérimentation en 2013 avec les DE, les stagiaires en pré-qualification de l'AFPA et du réseau des GRETA.

Mme Marie-José LEFEBVRE a ensuite présenté la démarche de repérage qui doit permettre à une personne de faire le point sur les compétences clés qu'elle a pu développer au cours de ses expériences et de voir qu'elles sont celles qu'elle devra travailler dans le cadre de son projet professionnel.

Les interventions ont été entrecoupées de questionnements et d'échanges sur les difficultés que rencontraient certains organismes, leurs problématiques internes, leur positionnement ainsi que les financements accordés pour les actions de lutte contre l'illettrisme.

Nous avons pu bénéficier de l'intervention de la Directrice du CNFPT, Mme Arlette PUJAR sur leur dispositif de prise en charge des agents territoriaux ainsi que du Directeur du FAFSEA, M. René DIGNE.

La rencontre s'est terminée avec la présentation du Guide du financement dans le cadre de l'attribution de fonds par les fondations et mécènes pour des projets de lutte contre l'illettrisme dans les DOM.

La troisième phase du Forum a porté sur la mise en place de deux sessions de formation à la démarche de repérage des compétences clés en situation professionnelle. Deux jours où Mme Marie-José LEFEBVRE a eu à former 34 personnes issues de majoritairement de dispensateurs de formation, soit des formateurs et des responsables. Les profils étaient diversifiés et certains avaient déjà une bonne pratique du référentiel mais sur le volet pédagogique pour des situations didactisées et les autres le découvraient. Il a donc fallu clarifier les différents termes que sont la capacité, l'activité, la situation professionnelle et la compétence professionnelle avant d'entrer dans le vif du sujet. Le Référentiel CCSP a été présenté comme étant une grille de lecture de la situation professionnelle ainsi que ses déclinaisons dans un premier temps avant d'arriver à la démarche de repérage et sa mise en œuvre avec les structures d'accueil et les organismes de formation. Là aussi, nous avons pu assister à de fructueux échanges.

Un espace collaboratif a été mis en place par l'ANLCI sur la plateforme PRATICO afin de permettre la poursuite de ces échanges autour de l'utilisation de l'outil.

Le travail réalisé dans le cadre du Forum ANLCI 2.0 en Martinique a permis d'impulser une nouvelle dynamique dans l'utilisation du Référentiel des compétences clés en situation professionnelle. L'AGEFMA, par le biais du Centre Ressources Illettrisme souhaite contribuer à ce travail de mutualisation et de démultiplication. Ce dernier passe par l'animation auprès de ces acteurs ainsi que leur accompagnement pour une meilleure prise en charge des personnes en situation d'illettrisme.